

# Synthèse de l'Atelier 2 Mobilités

3 juin 2024 - Apéro rail à la gare de Lagrave d'Ambarès





© compagnie architecture

## Un atelier sur la mobilité et les répartitions fonctionnelles

### Les chiffres clés

**35**

habitant·es du territoire

**5**

enfants

**2**

membres de l'IRSA

**10**

personnes de la Fab/Commune et de l'équipe  
de concepteurs pour répondre aux questions

### Le déroulé

#### PRÉSENTATION

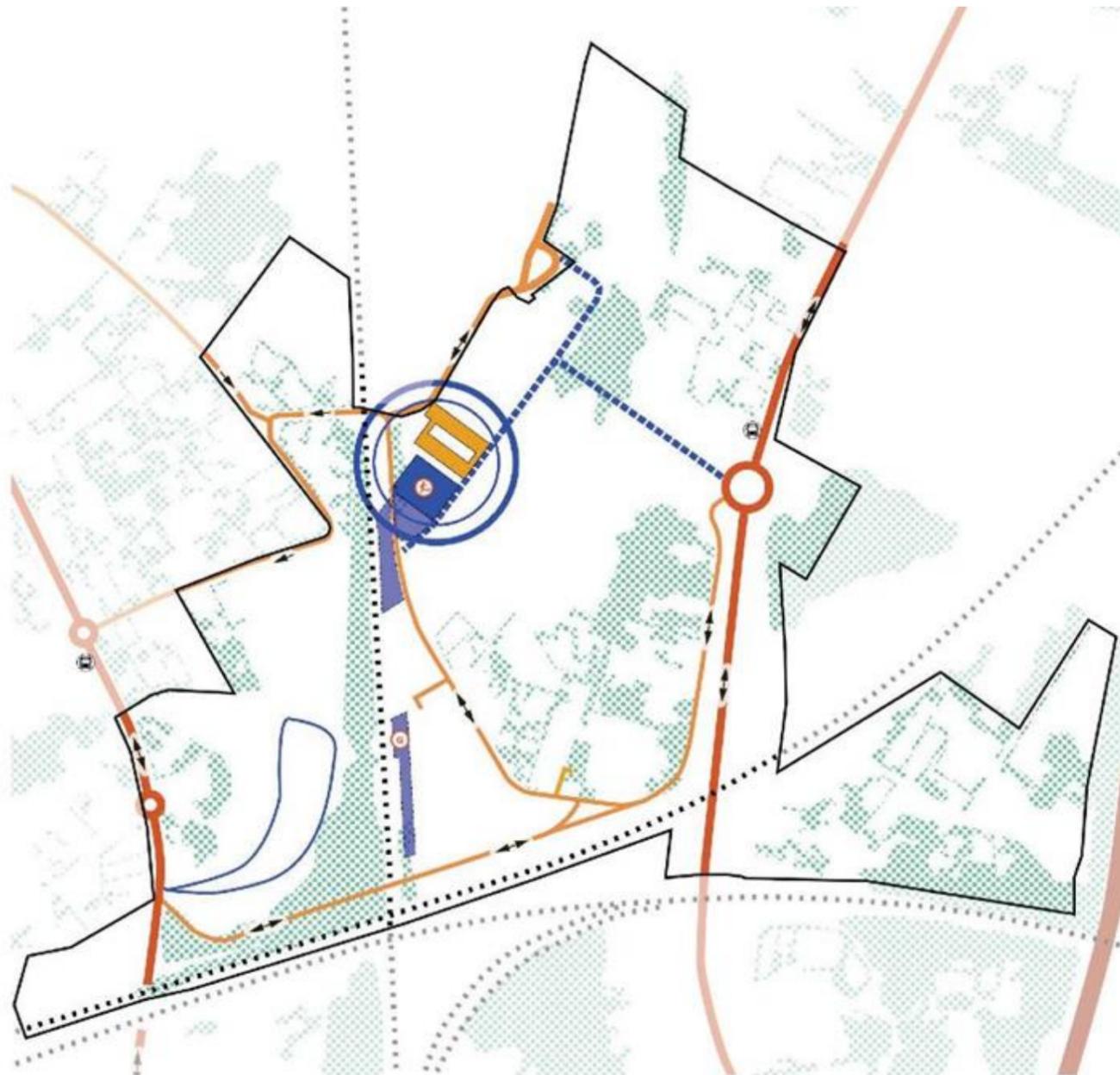
- Synthèse du diagnostic sur les mobilités, étude sanitaire des marronniers, éléments issus de la concertation
- Présentation des enjeux et des invariants
- Présentation des deux scénarios de mobilités et de la répartition fonctionnelle

#### DISCUSSIONS

- Autour de la maquette
- Autour des panneaux
- Autour d'un verre

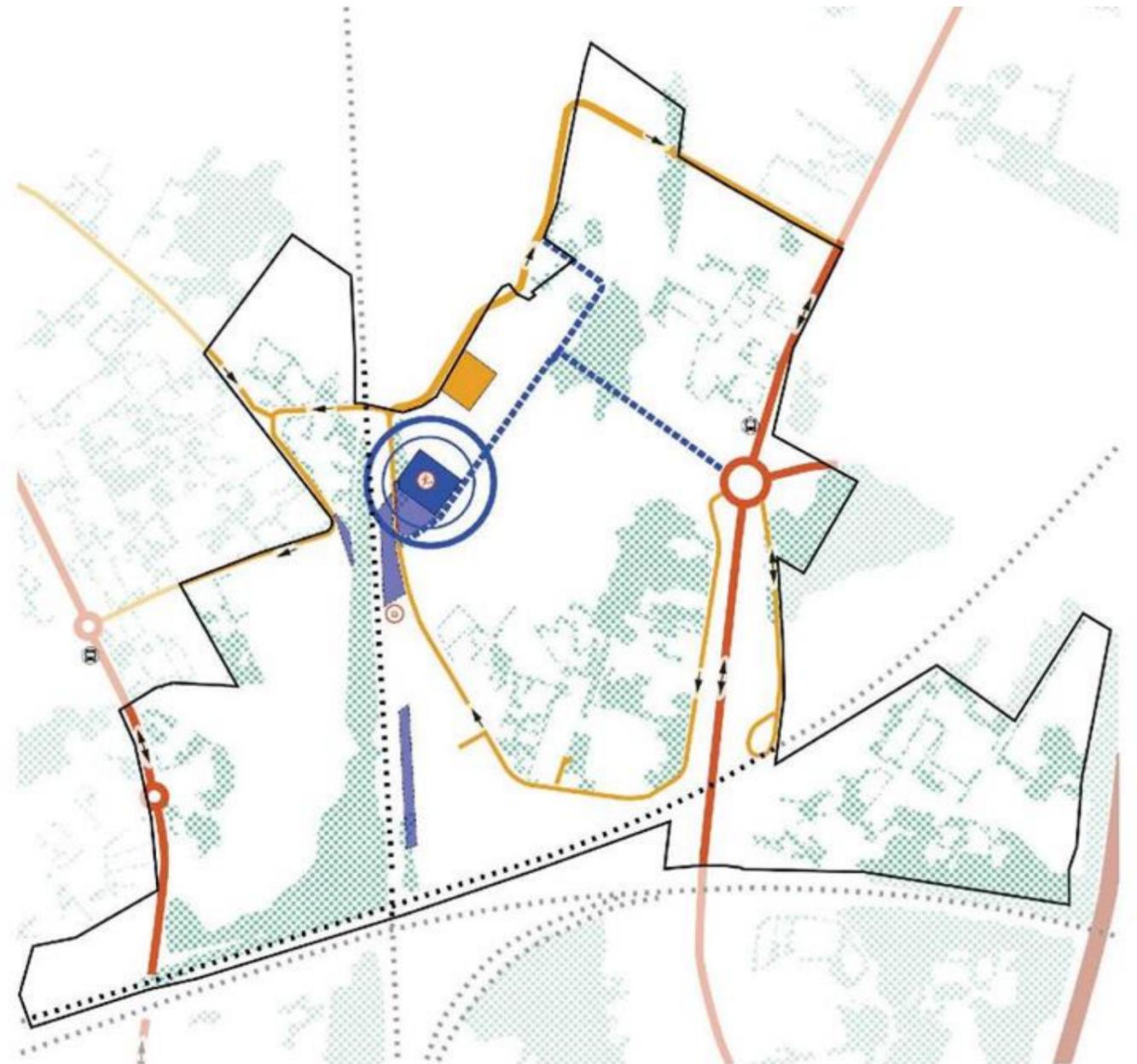
## SCÉNARIO 1

GYMNASE GARE/TRAVERSÉE SUD/RETOURNEMENT ŒIL DU PAS



## SCÉNARIO 2

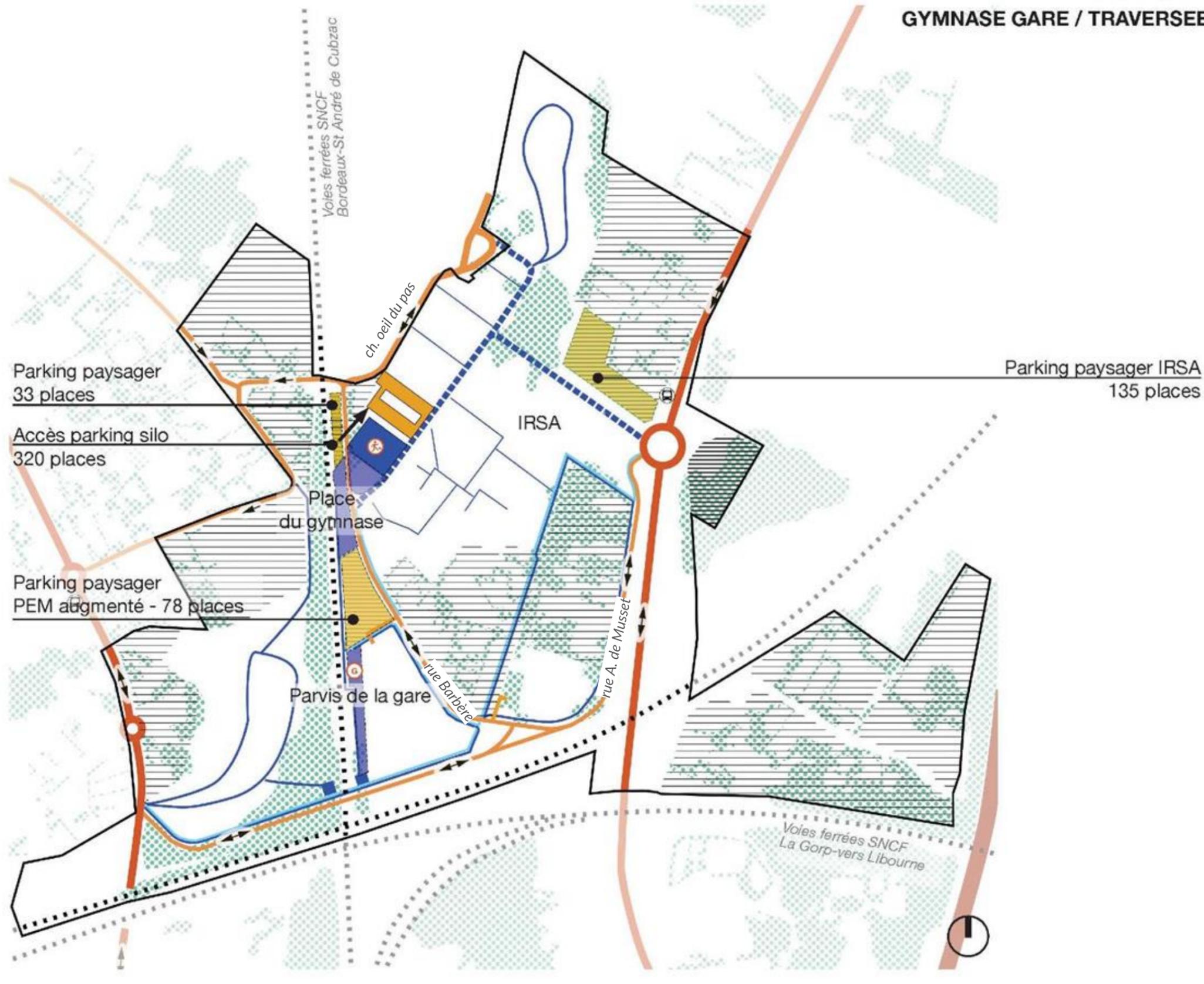
GYMNASE GARE/PASSERELLE / BOUCLAGE NORD



# SCÉNARIO 1

## ESPACE PUBLIC ET MOBILITÉ

### GYMNASE GARE / TRAVERSEE SUD / RETOURNEMENT OEIL DU PAS



- Deux placettes linéaires (parvis de la gare et place du gymnase) reliées entre elles par un cheminement piéton, offrant une connexion directe de l'ouvrage sud au gymnase.
  - Un parking silo à proximité directe de la gare et du gymnase avec accès depuis la rue Barbère.  
Capacité = 320 places
  - Des parking publics paysagers : PEM augmenté - Capacité = 78 places. Nord place Gymnase - Capacité = 33 places.
  - Un parking privé paysager IRSA - Capacité = 135 places
- Ce qui varie :
- Un ouvrage de traversée des voies au sud connectant l'Avenue Léon Blum à la rue Alfred de Musset et la rue Barbère destiné aux véhicules, vélos et piétons.
  - Les rues Alfred de Musset et Barbère en double sens avec retournement au bout de la rue du Pas de l'Oeil.

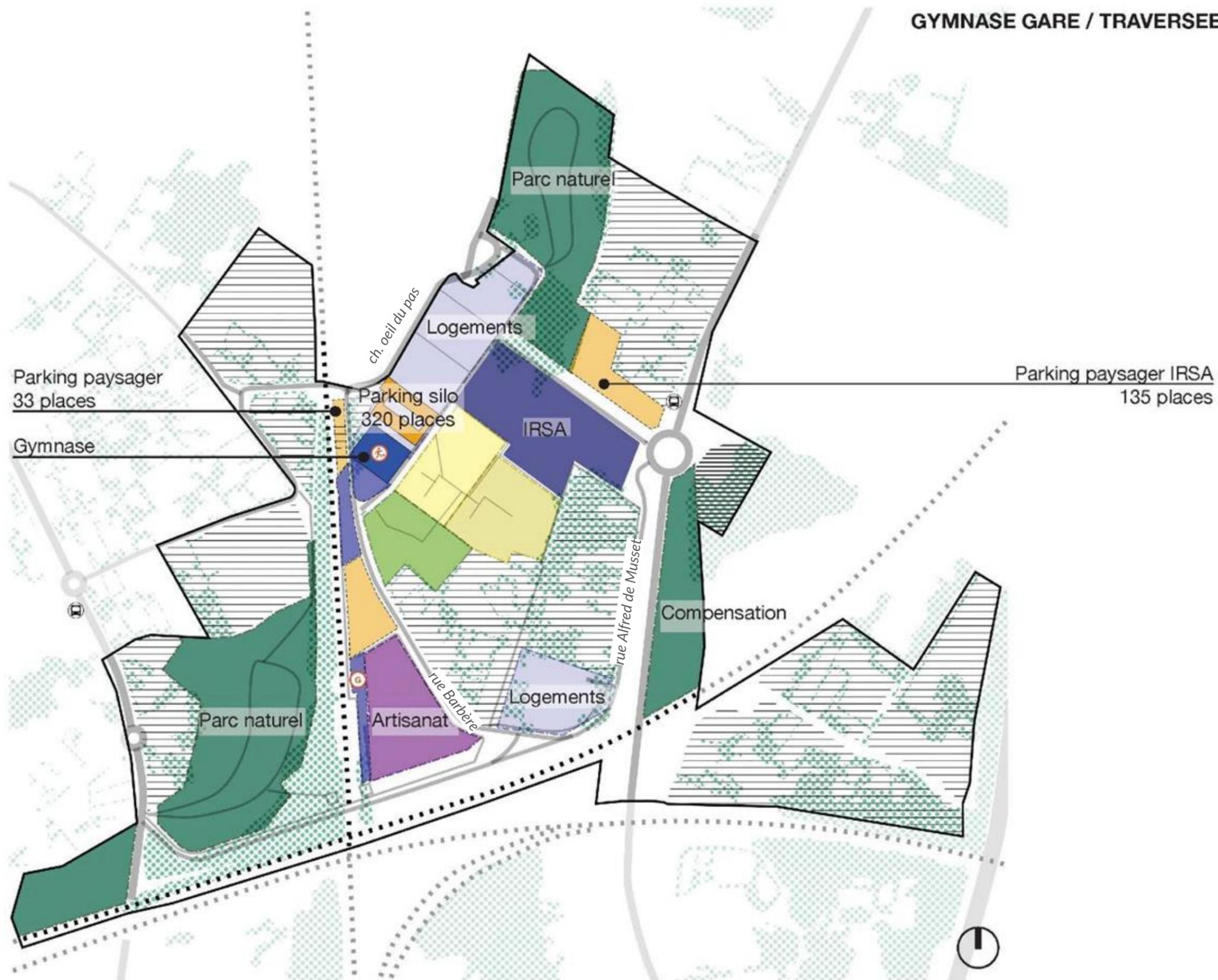
#### LEGENDE

	Parking
	Placette
	Cheminement piéton
	Vélos
	Promenade / Voie pompiers / Collecte OM
	Voie secondaire
	Voie principale
	Voies ferrées
	Gymnase
	Gare

# SCÉNARIO 1

## PROGRAMMATION

GYMNASSE GARE / TRAVERSEE SUD / RETOURNEMENT OEIL DU PAS

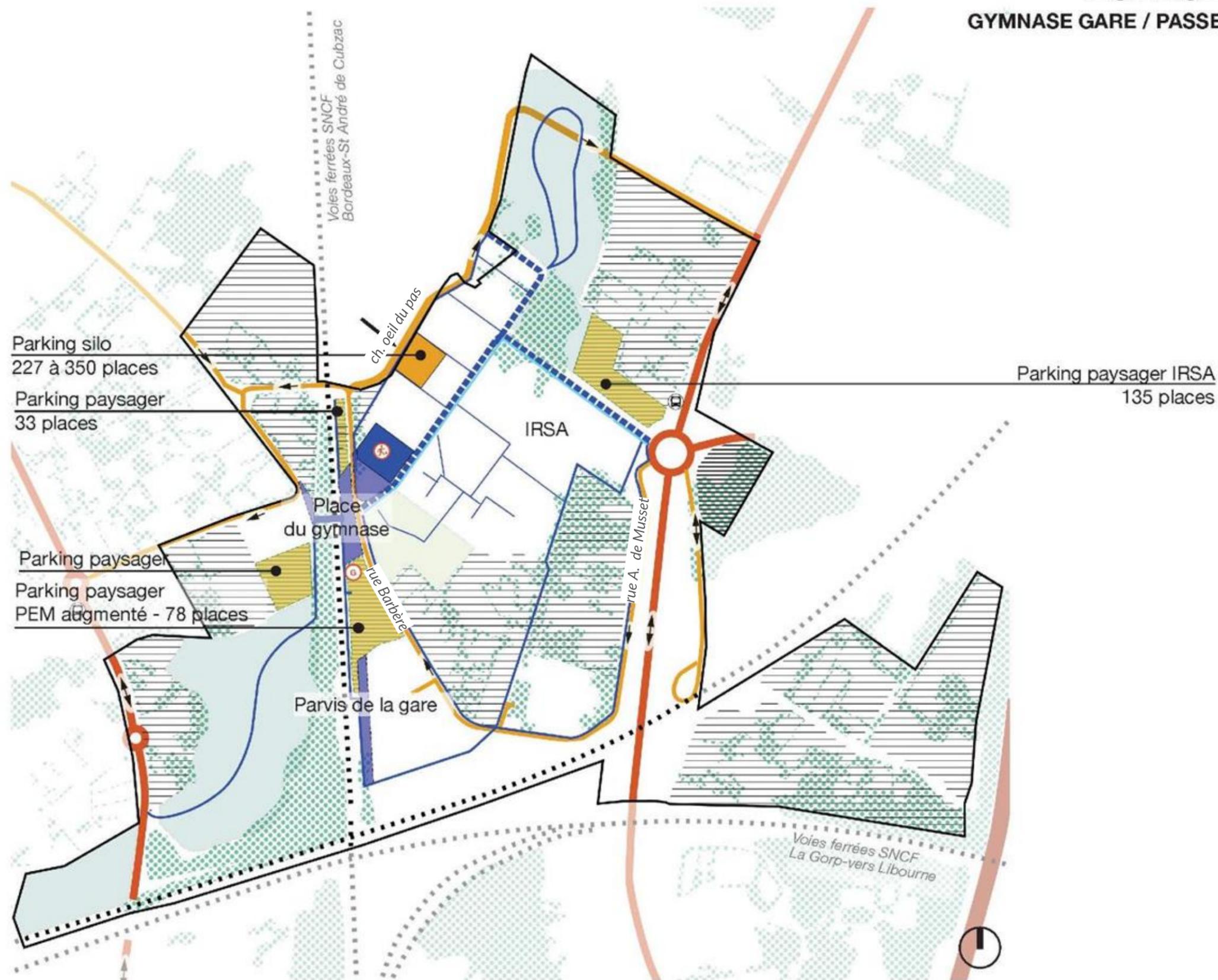


### LEGENDE

- ■ Voies ferrées
- ■ Campus - Enseignement + Logements étudiants
- ■ IRSA
- ■ Logements
- ■ Artisanat
- ■ Parcs naturels
- ■ Parc avec usages
- ■ Boisement de compensation
- ■ Parking
- ■ Placette

# SCÉNARIO 2

## ESPACE PUBLIC ET MOBILITÉ GYMNASSE GARE / PASSERELLE PIÉTONNE / BOUCLAGE NORD



- Deux placettes linéaires (parvis de la gare et place du gymnase) reliées entre elles par un cheminement piéton, offrant une connexion directe de l'ouvrage sud au gymnase.

- Un parking silo à proximité directe du gymnase avec accès depuis la rue de l'Oeil du Pas. Capacité = 227 à 350 places

- Des parking publics paysagers : PEM augmenté - Capacité = 78 places. Nord place Gymnase - Capacité = 33 places.

- Un parking privé paysager IRSA - Capacité = 135 places

Ce qui varie :

- Un franchissement des voies piétonnes au droit du gymnase connectant les deux parcs naturels.

- Un accès aux quais SNCF déporté à l'extrémité Nord du parking

- Les rues Alfred de Musset et Barbère en simple sens avec bouclage au nord vers l'Avenue de la Libération.

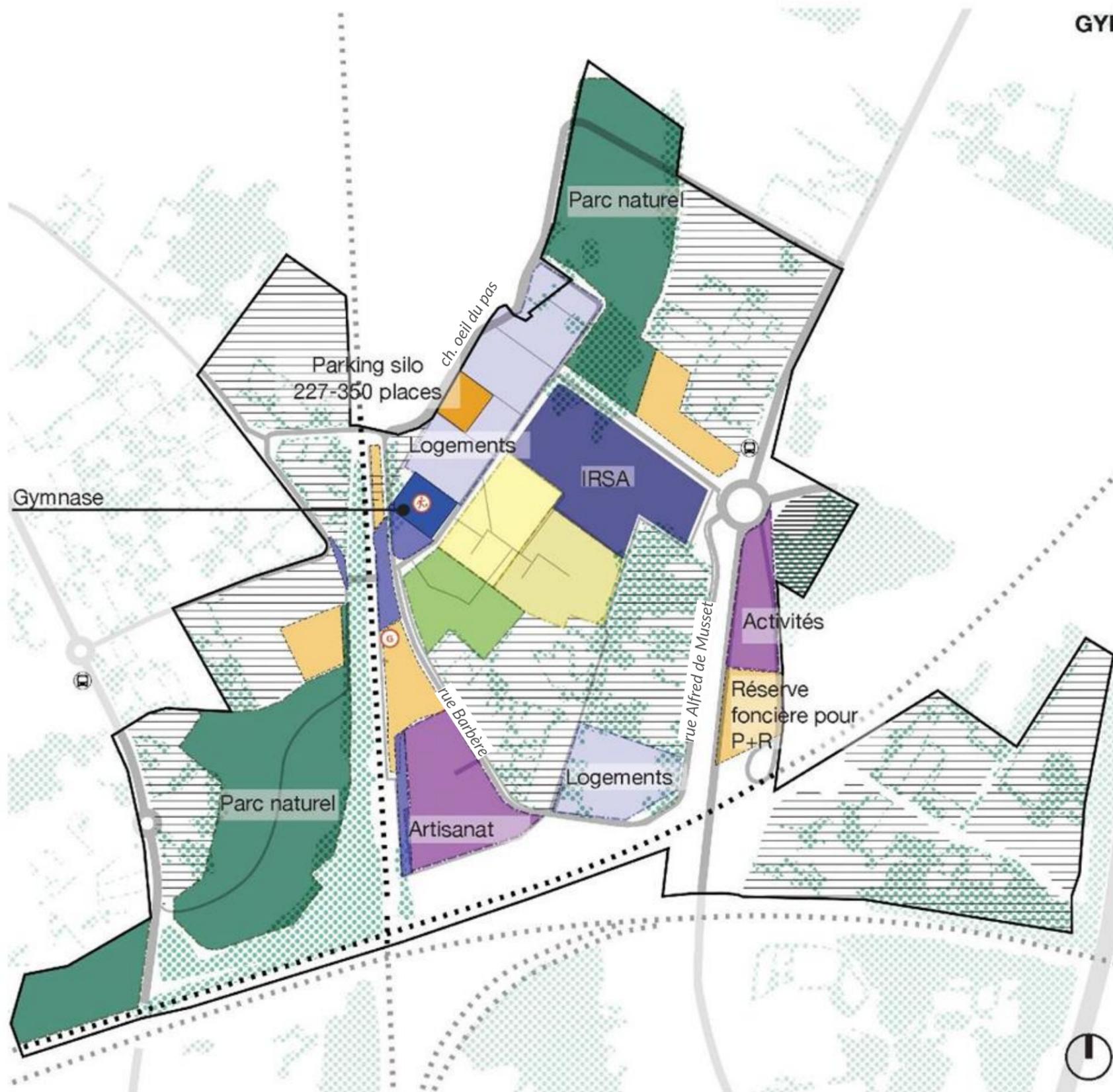
### LEGENDE

	Parking
	Placette
	Cheminement piéton
	Vélos
	Promenade / Voie pompiers / Collecte OM
	Voie secondaire
	Voie principale
	Voies ferrées
	Gymnase
	Gare

# SCÉNARIO 2

## PROGRAMMATION

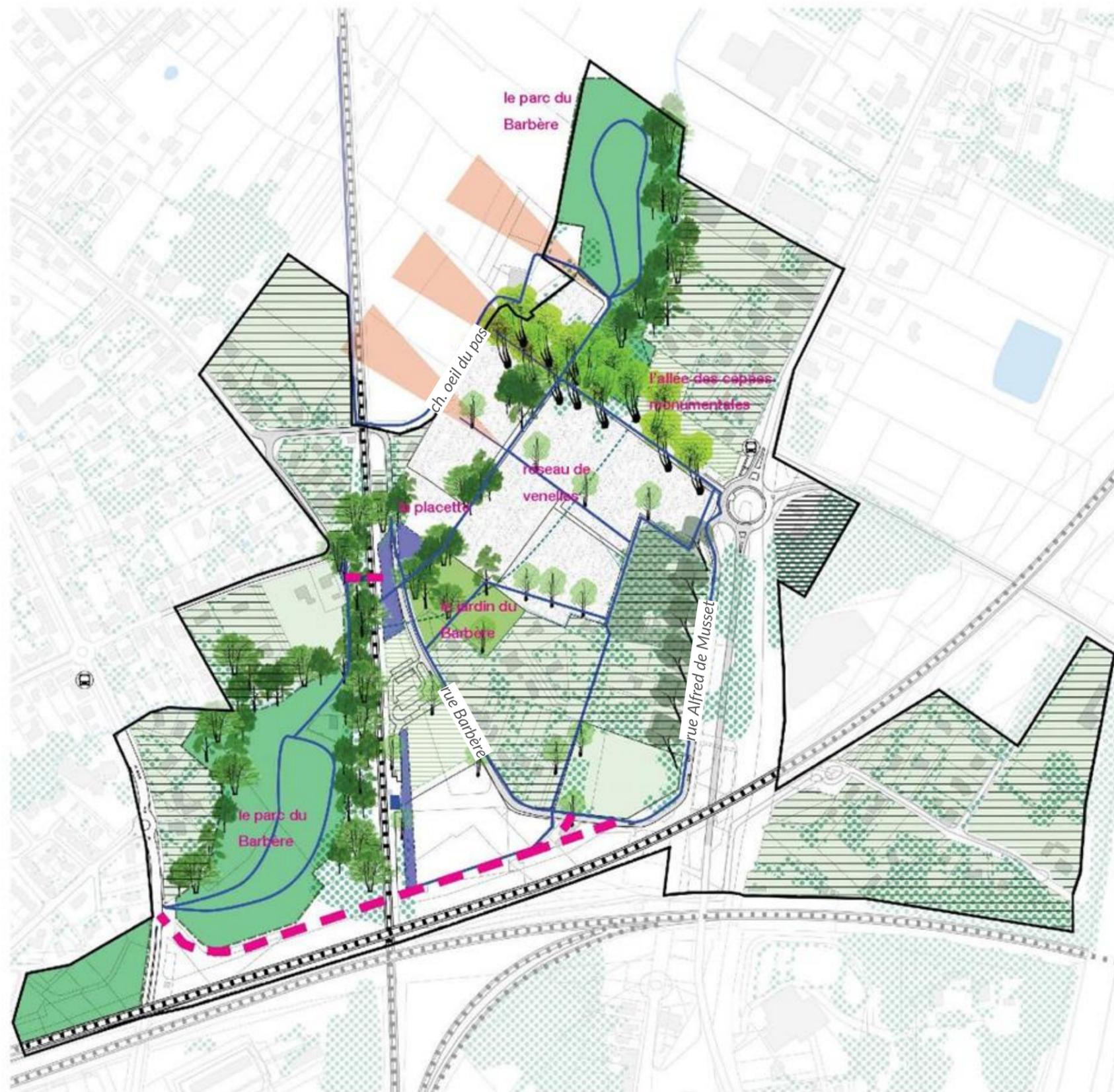
GYMNASE GARE / PASSERELLE PIÉTONNE / BOUCLAGE NORD



### LEGENDE

- ■ Voies ferrées
- Campus - Enseignement + Logements étudiants
- IRSA
- Logements
- Artisanat
- Mixte - Logements/Artisanat
- Parcs naturels
- Parc avec usages
- Boisement de compensation
- Parking
- Placette

# LES SCÉNARIOS



## STRUCTURE PAYSAGÈRE

L'aménagement du quartier est pensé en ménageant des percées visuelles depuis le cœur du quartier vers les espaces agricoles ouverts. Mettant à profit les ambiances déjà présentes sur le site, les principes paysagers se structurent autour :

- De **l'allée de cèpes monumentales**, principal accès apaisé depuis le rondpoint ; les cèpes de platanes monumentales sont multipliés et accompagnent l'allée centrale.

- De **la promenade des bosquets rivulaires** offrant une ambiance fraîche liée à la présence du ruisseau Barbère.

Cette promenade piétonne relie les parcs naturels situés au Nord-Est et au Sud-Ouest. La nature et la localisation du franchissement des voies questionnent, toutefois, la continuité de cette promenade.

- Des **sujets singuliers** ponctuant les venelles piétonnes

### LEGENDE

- Ouvertures visuelles vers les espaces agricoles
- Parc extensif
- Jardin de proximité
- Placette
- Cheminements piétons/ vélos
- Franchissement des voies
- Cèpes monumentales
- Bosquets rivulaires
- Marronniers
- Sujets singuliers

# SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

## CE QUI A ÉTÉ APPRÉCIÉ DANS LES INTENTIONS DU PROJET :

- La volonté d'apaiser les circulations sur le quartier par la créations de trottoirs, de nouvelles voies exclusivement piétonnes pour traverser le site de l'IRSA
- le souhait de rendre d'abord publics les équipements et les espaces verts privés de l'IRSA avant de construire de nouvelles constructions
- L'ambition de maintenir Les Marronniers, avec la voie verte proposée à travers l'IRSA, et des espaces verts en général
- La réalisation du parking de la gare, malgré un arbre mort maintenu qui pose question
- La proposition d'installation de commerces et de services à proximité de la gare
- Une circulation "en impasse" semble être préférée à une circulation en bouclage par le Nord du site, en raison de la crainte d'un flux croissant de véhicules (voir scénarios ci-après)

## DES SUGGESTIONS POUR LE PROJET :

- Définir les caractéristiques de la voie d'accès en lien avec les habitants à proximité de l'îlot des marronniers.
- Prendre en compte le sentiment d'un bruit croissant et évaluer l'apport d'un des dispositif anti-bruit
- Au niveau du parking P+R envisagé le long de l'avenue de la Libération, concevoir une liaison pour les piétons pour rejoindre la rue de Musset et la gare, similaire à celui de La Gorp.
- Dans l'option sens unique, bien anticiper le flux de voitures qui arriveraient sur l'avenue de la Libération et la sécurisation de ce nouveau carrefour.
- Relier le quartier neuf rue des Vergers à la gare avec des trottoirs plus larges sous le pont SNCF (hors périmètre réflexion).



© la FAb



© mairie d'ambarès et lagrave

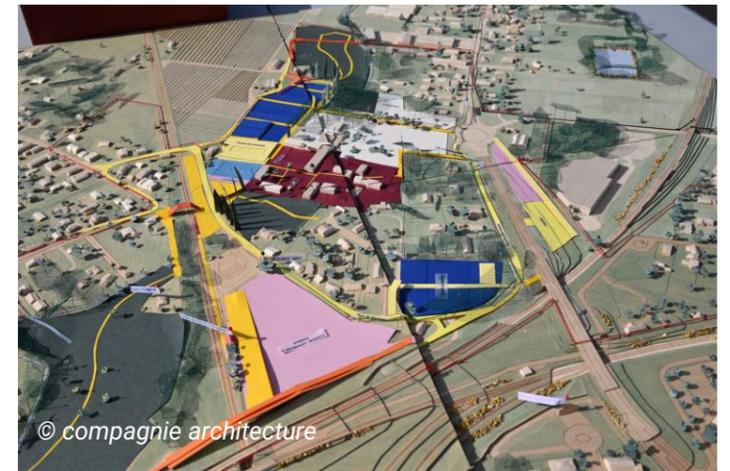
# SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

## CE QUI SOULÈVE DES QUESTIONS :

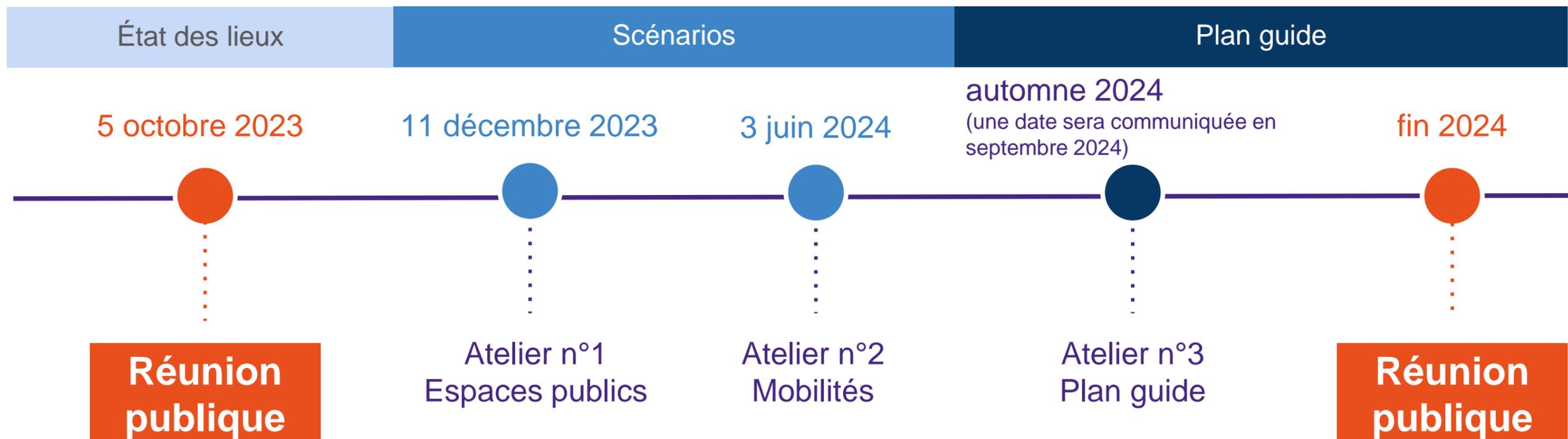
- Le rapport au voisinage, au tissu urbain existant et aux vis-à-vis : la hauteur des bâtiments et la densité des constructions
- La sécurité : notamment avec implantations de logements sociaux
- Crainte sur l'augmentation du trafic :
  - Des habitants perçoivent déjà un important flux (de camions notamment) passant par la rue de Barbère, et s'inquiètent du flux supplémentaire généré par d'éventuels programmes de logements et d'activités.
  - sur le chemin de l'Œil du Pas : une habitante de l'impasse s'inquiète du scénario avec bouclage vers l'Avenue de la Libération
- Pour les maisons qui sont impactées par l'un des scénarios, à quel moment va-t-il y avoir un dialogue sur un possible rachat par Bordeaux Métropole ?

## CE QUI EST DEMANDÉ À COURT TERME :

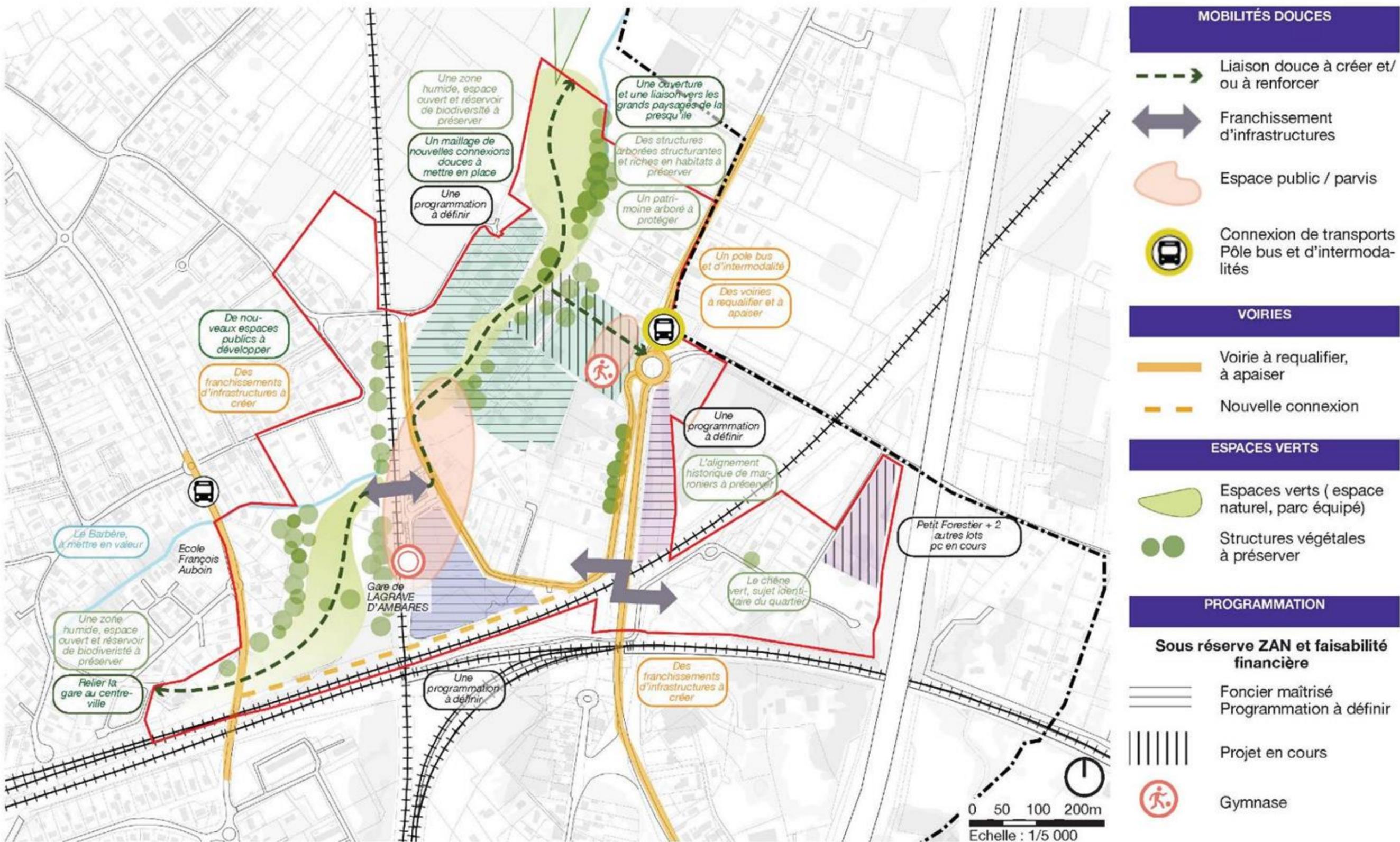
- Sécuriser rapidement les accès piétons à la gare :
  - Rue Rabaneau : "si les miroirs ne sont plus possibles, pourquoi pas essayer de la passer en sens unique ?"
  - Rue Barbère : "ne peut-on pas prévoir un cheminement du passage à niveau à la gare ? Il pourrait être accolé à la rue Barbère ou cheminer sur la parcelle de l'IRSA ou du côté des rails"
  - Face au passage à niveau, réduire les accidents automobiles : "il y en a eu au moins 6 depuis juillet dernier."
- Diminuer le sentiment d'insécurité :
  - Aux abords de la gare : « je ne laisse pas mon vélo, des jeunes traînent quand je sors du train, nuage de cannabis et bouteilles cassées »
  - Rue Barbère : "le soir/la nuit, l'insuffisance/absence d'éclairage augmente ce sentiment."



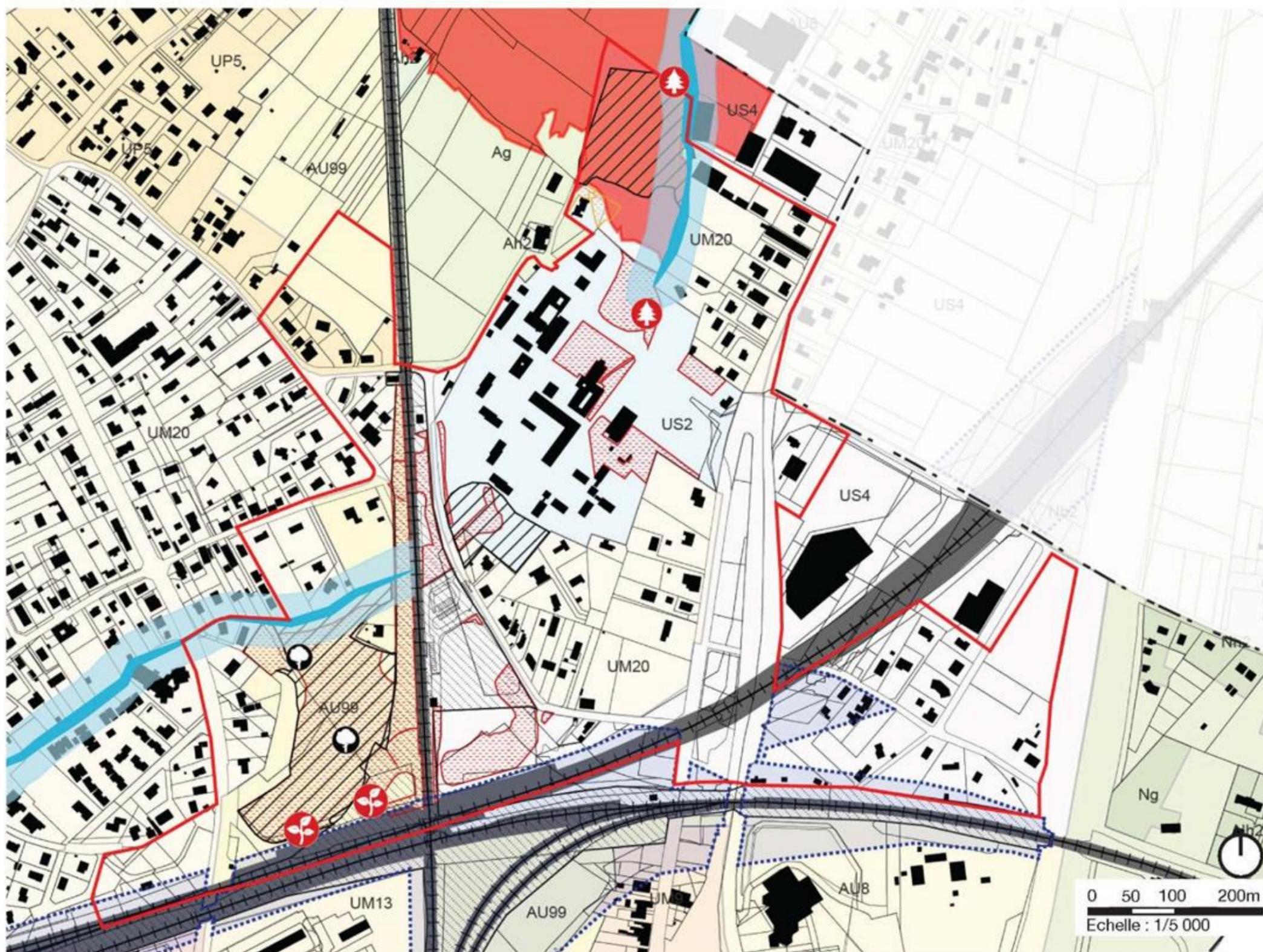
# PROCHAINS RDV (planning prévisionnel)



## SYNTHÈSE DES ENJEUX DU SITE



## CONTRAINTES REGLEMENTAIRES ET ENVIRONNEMENTALES



**ENJEUX**

- > 41 hectares de terrain potentiellement constructibles (hors voirie), dont :
- > 6,8 hectares de zones d'habitats d'espèces faunistiques imposant compensation
- > 4,1 hectares de zones humides, dont
  - au nord de l'IRSA : 15 126 m<sup>2</sup>
  - au sud de l'IRSA : 7 157 m<sup>2</sup>

**Légende**

- Limite communale
- Périmètre d'étude

**Zones inconstructibles**

- Emplacement des voies ferrées et abords inconstructibles
- Abords des cours d'eau
- Zone en PPRI rouge
- Emplacement réservé de superstructures (sera supprimé lors de la 11ème modification du PLU)

**Enjeux environnementaux**

- Zone humide
- Habitats d'espèces faunistiques-patrimoniales
- Habitats favorables d'espèces faunistiques patrimoniales
- Arbre favorable au Grand Capricorne (enjeu fort)
- Flore protégée (Lotier grêle)

**Enjeux environnementaux non réglementaires**

- Arbres remarquables (Chêne pédonculé)